



WDP

WAREHOUSES WITH BRAINS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 25 avril 2018, 12h00
Informations réglementées



www.wdp.eu

La présente communication n'est pas destinée à être libérée, publiée, distribuée, ou relevée par d'autre moyen, directe ou indirecte, tout ou partie dans ou vers les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie ou dans tout autre juridiction où la distribution est interdite par la législation applicable

Conditions relatives au dividende optionnel

Le Conseil d'Administration du gérant de WDP a décidé d'offrir cette année à nouveau aux actionnaires la possibilité d'un dividende optionnel. Les actionnaires ont été informés pendant l'Assemblée Générale qui a eu lieu aujourd'hui, sur les modalités concrètes du dividende optionnel, dont le prix d'émission et la période d'agrément. Ultérieurement, l'Assemblée Générale a approuvé le dividende pour 2017.

Le Conseil d'Administration du gérant de WDP a décidé d'utiliser à nouveau la possibilité d'un dividende optionnel, offrant aux actionnaires l'option (1) de verser leur créance, qui provient de la distribution du bénéfice concernant l'exercice 2017, dans le capital de la société en échange de l'émission de nouvelles actions¹, ou (2) de recevoir le dividende en espèces, ou (3) de opter pour une combinaison des deux options précédentes. Les nouvelles actions de WDP seront émises le 1er janvier 2018, pour que le premier dividende soit payable en T2 2019. L'apport en nature en échange pour l'émission des actions, dans le cadre du dividende optionnel, mènera à une rétention des moyens dans l'entreprise qui renforcera sa position de capital, et seront utilisées par l'entreprise pour le financement du plan de croissance stratégique 2016-20.

Les actionnaires ont donc le choix entre :

▶ Distribution du dividende en espèces :

Le coupon n°28 donne droit à un dividende de 4,50 euros brut ou 3,15 euros net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%²).

▶ Apport du dividende en échange de nouvelles actions WDP :

Il est possible de souscrire une nouvelle action par l'apport de 30 coupons n°28 (chacun à hauteur du dividende net de 3,15 euros, ou 94,50 euros au total).

Ces modalités ont été constatées sur base de la moyenne de la moyenne des cours des titres échangés (VWAP ou Volume Weighted Average Price) de l'action WDP durant les cinq dernières séances sur Euronext Brussels et Amsterdam, notamment du 18 avril 2018 jusqu'au 24 avril 2018 inclus, à savoir 102,53 euros. Puisque les nouvelles actions seront émises à partir du 1er janvier 2018, le dividende brut d'environ 4,50 euros pour l'exercice 2017 a été déduit, ce qui mène à une bourse moyenne rectifié de 98,03 euros. Alors, le prix d'émission final de 94,50 euros implique une réduction de 3,6 % vis-à-vis de la moyenne des cours de titres échangés (calculé sur base du VWAP). Basé sur le cours de clôture de hier, 24 avril 2018 (c'est-à-dire 102,80 euros, également après déduction du dividende brut), la réduction s'élève à 3,9 %.

▶ Combinaison de modalités de paiement :

Un mix entre l'apport en nature des droits de dividendes en échange pour de nouvelles actions, et un paiement du dividende en espèces.

L'actionnaire de référence de WDP, la famille Jos De Pauw, a déjà fait savoir qu'il entend souscrire pour la totalité de sa participation sur le dividende optionnel.

¹ Dans le cas d'un dividende optionnel, la créance de dividende net attachée à un nombre défini d'actions existantes donne droit à une action nouvelle, à un prix d'émission par action pouvant, le cas échéant, comporter une réduction par rapport au cours de bourse (ou, selon les cas, à un cours de bourse moyen sur une période donnée). L'émission d'actions dans le cadre d'un dividende optionnel est soumise au droit commun des sociétés relatif aux augmentations de capital. Les règles particulières relatives à l'apport en nature dans une SIR, telles que prévues à l'article 26, §2 de la Loi du 12 mai 2014, ne sont pas non plus applicables sous certaines conditions.

² Voir aussi l'article 269 du Code des Impôts sur les revenus 1992 modifié par la Loi-Programme (articles 93 jusqu'à 95) du 25 décembre 2016.

L'action WDP sera cotée à l'inclusion du coupon n°28 jusqu'au mercredi 25 avril 2018 inclus. À partir du jeudi 26 avril 2018, l'action WDP sera cotée ex coupon n°28. Il n'est pas possible d'acquérir plus de coupons n°28. Le coupon ne sera pas coté non pas négociable en bourse.

Les actionnaires sont invités à communiquer leur choix entre les trois possibilités de paiements à leur institution financière dans la période du lundi 30 avril 2018 jusqu'au mardi 15 mai 2018 (16:00 CET) inclus. Les actionnaires qui n'ont pas communiqué leur choix avant la fin de cette période de choix, recevront leur dividende automatiquement et exclusivement en paiement en espèces. Toute information complémentaire est incorporée dans le mémorandum d'information qui sera disponible sur le site web de WDP (www.wdp.eu) à partir du mercredi 25 avril 2018. De plus, WDP a publié ses résultats du premier trimestre le mercredi 25 avril 2018 (avant bourse).

Le mardi 22 mai 2018 – avant bourse –, la distribution effective du dividende aura lieu en fonction du choix des actionnaires, sous la forme de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits de dividendes, du paiement du dividende en espèces ou une combinaison des modalités de paiements précédentes. Les nouveaux titres créés seront directement cotés et donc négociables à partir du mardi 22 mai 2018. Les résultats du dividende optionnel seront aussi annoncés ce jour-ci.

Le service financier est prévu par ING Belgique (comme institution financière principale) ou via chaque autre institution financière.

AGENDA POUR LES ACTIONNAIRES

25 avril 2018	Assemblée Générale
	Publication des résultats du 1er trimestre 2018
	Publication du memorandum d'information sur le dividende optionnel
26 avril 2018	Date de détachement du coupon de dividende 2017
27 avril 2018	Date de clôture du registre des dividendes 2017
30 avril 2018 à 15 mai 2018	Période de choix de l'actionnaire
22 mai 2018	Mise en paiement du dividende
	Publication des résultats du dividende optionnel
	Négociation des nouveaux titres sur Euronext Brussels et Amsterdam

 **Entrepreneur of the Year®**
Onderneming van het Jaar® 2017



PLUS D'INFORMATIONS



WDP Comm. VA
Blakebergen 15
1861 Wolvertem
Belgique
www.wdp.eu
investorrelations@wdp.eu

Joost Uwents
CEO

M +32 (0) 476 88 99 26
joost.uwents@wdp.eu

Mickaël Van den Hauwe
CFO

M +32 (0) 473 93 74 91
mickaël.vandenhauwe@wdp.eu

WDP développe et investit dans des bâtiments logistiques (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose d'environ 4 millions de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur plus de 150 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Luxembourg et en Roumanie. Pour tout complément d'informations sur WDP, veuillez consulter le site www.wdp.eu.

WDP Comm.VA – BE-REIT (Société Immobilière Réglementée publique sous le droit belge)
Numéro d'entreprise 0417.199.869 (RPM Bruxelles)